

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ AUX RENTES GENEVOISES

PRINCIPES POUR UNE ASSURANCE RESPONSABLE

Déclaration annuelle 2024



RENTES GENEVOISES

1849

SOMMAIRE

04

PRÉAMBULE

05

LES RENTES GENEVOISES

05

Qui sommes-nous ?

05

Notre expertise

05

Nos valeurs

06

Notre modèle de gouvernance

08

Notre fonctionnement

09

Politiques et processus de rémunération

09

Mécanismes pour demander conseil et soulever des préoccupations

10

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

12

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

12

Gestion des relations avec les parties prenantes

14

Engagements politiques

15

IDENTIFICATION DES THÈMES PERTINENTS

17

Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts

SOMMAIRE

19

GESTION DES THÈMES PERTINENTS

19	Plan de transition climatique
20	Emissions carbone et Energie
23	Investisseur responsable
23	Conduite et gouvernance
24	Stratégie
24	Gestion de l'investissement responsable
27	Assureur au service de la prévoyance
27	Prévoyance responsable
32	Stabilité et protection du capital des assurés & Politique de risques
35	Performance économique et Politique des excédents
38	Conformité socio-économique
41	Digitalisation et innovation
44	Employeur motivant
44	Environnement de travail
47	Diversité, égalité des chances et lutte contre les discriminations
50	Education et formation
53	Santé au travail
56	Etablissement citoyen
59	Processus de remédiation des impacts négatifs

60

CONCLUSION

60	Se tourner vers l'avenir
60	A propos de ce rapport

61

PRINCIPES UN-PSI

En 1849, James Fazy faisait office de pionnier en créant ce qui deviendra les Rentes Genevoises. Si les termes « développement durable », « responsabilité sociale » ou « facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) » n'avaient pas encore le sens attribué aujourd'hui, c'est pourtant bien la dimension « responsabilité sociale » qui a été à l'origine de la création de l'Etablissement. Elle a significativement contribué à la culture d'entreprise et à l'esprit des Rentes Genevoises, ceci depuis bientôt 175 ans.

En 2020, les Rentes Genevoises sont devenues le premier établissement de prévoyance de Suisse à signer les *Principes de l'ONU pour une assurance responsable (UN-PSI)*. Elles le sont toujours. Elles ont également ratifié les *Principes pour l'investissement responsable (UN-PRI)*, une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'initiative financière du programme des nations unies pour l'environnement (UNEP FI) et le pacte mondial des Nations Unies. Des actes forts par lesquels les Rentes Genevoises manifestent au grand public comme à leurs assurées et assurés leur adhésion et leur contribution à un développement durable et responsable.

Il en découle la rédaction du présent Rapport sur la durabilité, avec l'appui de l'entreprise de conseil Swiss Climate¹. Il repose principalement sur les UN-PSI et s'est inspiré des meilleures pratiques en matière de reporting sur la durabilité.

¹ <https://www.swissclimate.ch/fr>

CARTE D'IDENTITÉ

Nom

Rentes Genevoises

Zone d'activité

Genève, Suisse

Domaine d'activité

Assurance de prévoyance

Nombre de Talents (employés)

40

Nombre d'assurés

20 798

dont assurés actifs

13 814

dont assurés pensionnés

6 984

Total du bilan

2.4 milliards de francs

Total produits assurance

219.0 millions de francs

LES RENTES GENEVOISES

Qui sommes-nous ?

Notre expertise

Depuis leur fondation à Genève en 1849, les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, exercent leur activité en Suisse uniquement. Elles possèdent leur siège social dans le Canton de Genève et sont instituées par la « Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse (LRG) » comme une caisse mutuelle d'assurance, sous forme d'établissement de droit public à but social.

L'Etablissement est indépendant et doté de la personnalité juridique. Ainsi, la gestion, l'administration et la fortune des Rentes Genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Avec leur quarante Talents, les Rentes Genevoises mettent leur expertise au service de leur clientèle en proposant une prévoyance moderne, en phase avec ses besoins. Spécialistes de la rente viagère et mutualistes par vocation, elles soutiennent leurs assurées et assurées dans la construction de leur prévoyance, la sécurisation de leur patrimoine et la concrétisation de leurs projets de vie.

L'Etablissement a pour priorité la protection du patrimoine de ses assurés et la performance sur le long terme des investissements afin de garantir la pérennité de l'Etablissement et d'honorer les engagements pris.

La raison d'être des Rentes Genevoises est définie à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises (LRG) – Assurance pour la vieillesse, du 3 décembre 1992: Art. 2 But - *Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.*

Leurs activités incluent, notamment,

- La sécurisation de patrimoine
- La prévoyance
- La planification en prévoyance individuelle
- Le financement de la retraite
- Les placements financiers
- Les produits de rentes viagères et certaines
- Les produits pour la jeunesse
- La gestion de portefeuilles de rentiers issus de caisses de pension
- La réassurance de la longévité
- Les polices de libre passage
- La promotion de la prévoyance
- La gestion d'un parc immobilier.

Nos valeurs

Quatre valeurs cardinales guident la conduite des Rentes Genevoises depuis des décennies. Elles sont partagées et vécues au quotidien tant par ses collaboratrices et collaborateurs, ses cadres et sa Direction que par son Conseil d'administration et ses partenaires clés:

- La sécurité: garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de l'engagement de l'Etablissement. Cela représente le pivot central de son système de valeurs.
- La contemporanéité: s'inspirer de l'époque, écouter et accompagner les clientes et clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.
- L'anticipation: prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permet d'innover et de respecter les engagements des Rentes Genevoises à long terme.
- La pérennité: l'histoire de l'Etablissement et son expérience sans pareille dans l'activité de rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous ses clients privés et institutionnels.

Comme l'explique le Directeur général Pierre Zumwald, ces valeurs s'inscrivent dans une continuité de longue date : « *Depuis leur création, les Rentes Genevoises reposent sur une idée fondamentalement sociale et durable : Offrir à chaque habitant du canton une retraite digne. C'est donc tout naturellement qu'aujourd'hui encore, l'Etablissement conduit ses actions en ayant conscience de son rôle socialement responsable : Déployer ses activités selon un mode de développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. Le changement climatique expose nos investissements à des risques, mais constitue surtout une menace importante pour le vivant au niveau planétaire. C'est pourquoi nous avons mis en place plusieurs outils afin d'ancrer la durabilité dans toutes les strates de l'Etablissement. Nous nous sommes engagés dans notre Charte d'investissement responsable à lutter contre le réchauffement climatique dans le cadre de l'accord de Paris. Depuis 2020, nous inscrivons nos actions dans le respect des principes UN-PRI et UN-PSI, en intégrant notamment dans nos activités d'investissement les critères ESG (environnement, social, gouvernance)* ».

L'engagement de longue date déployé par les Rentes Genevoises est ainsi cohérent sur le long terme, en lien avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de développement durable. Cet engagement se reflète également dans la gouvernance de l'Etablissement, laquelle a intégré au fil des ans des structures permettant de prendre en compte les enjeux non seulement liés à son activité économique, mais également ceux environnementaux et sociaux relatifs au développement durable. Les actions découlent tant de choix d'organisation que de la culture d'entreprise.

Notre modèle de gouvernance

Le Conseil d'administration est composé de sept membres. Cinq d'entre eux, dont le Président, sont nommés par le Conseil d'Etat et deux sont désignés par les assurées et les assurés.

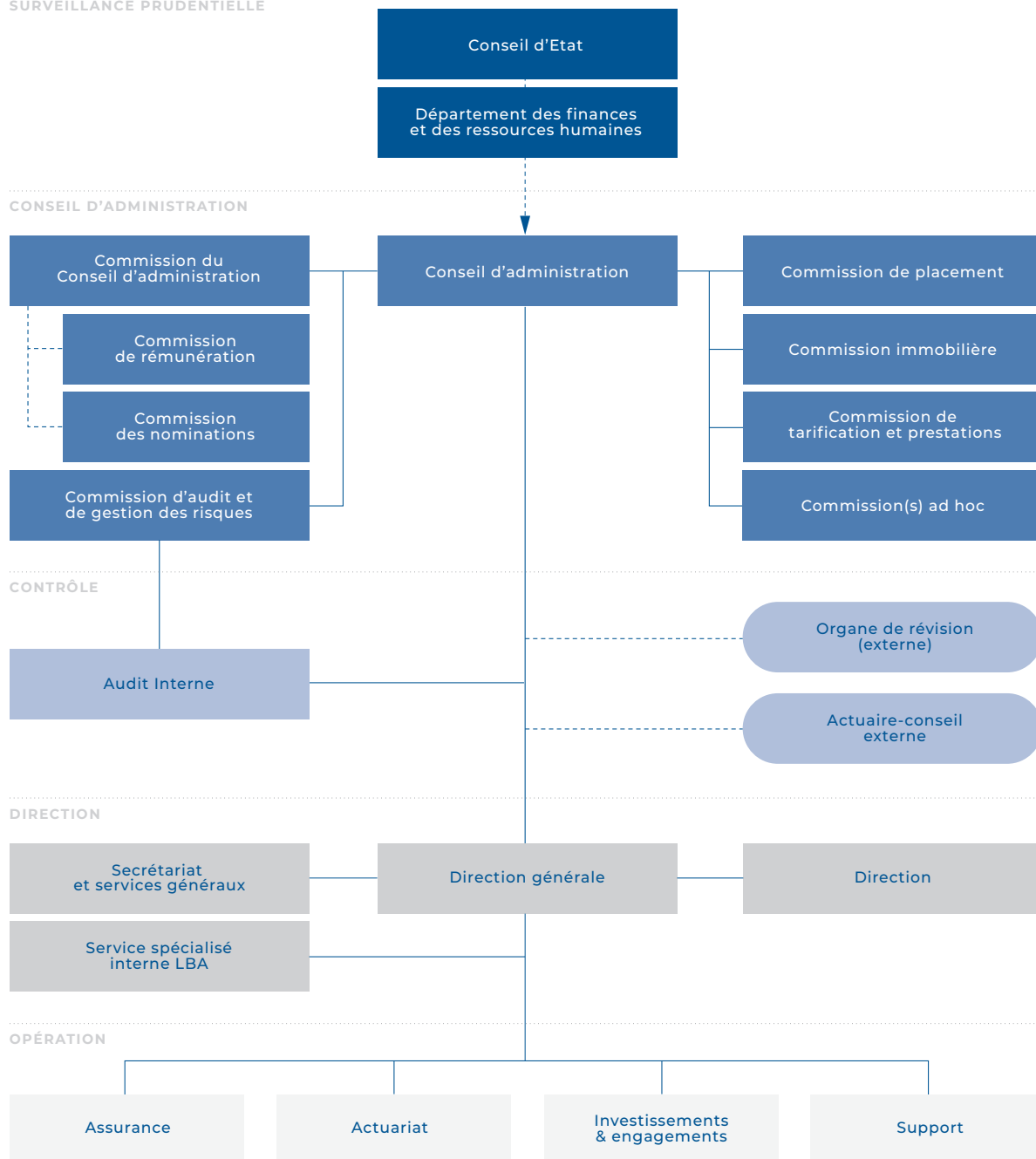
La Loi concernant les Rentes Genevoises et la Loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) fixent les modalités de renouvellement du Conseil d'administration. Son mandat d'une durée de cinq ans a commencé le 1^{er} décembre 2018. A la suite d'une modification de la LOIDP, il a été prolongé de deux mois, soit jusqu'au 31 janvier 2024. En application des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration s'appuie sur différentes commissions, certaines étant fusionnées :

- La Commission du Conseil d'administration ;
- La Commission de placement ;
- La Commission immobilière ;
- La Commission de tarification et prestations ;
- La Commission d'audit et de gestion des risques ;
- La Commission des nominations ;
- La Commission de rémunération.

Des commissions ad hoc peuvent être créées en fonction des besoins. Tous les détails sur les commissions se trouvent dans le Rapport annuel 2023².

² Voir « Rapport annuel 2023 » des Rentes Genevoises

SURVEILLANCE PRUDENTIELLE



L'Etablissement est organisé 100% en processus, procédures et projets. Il en découle une Direction organisée en plusieurs comités opérationnels, parmi lesquels le Comité ESG. Celui-ci a pour objectif d'intégrer les trois dimensions environnementales, sociales et de gouvernance dans les activités de l'Etablissement et les processus de gestion du portefeuille d'investissement. Il conduit et garantit le développement ESG de l'Etablissement, en ligne avec les axes stratégiques définis par le Conseil d'administration. Il est notamment responsable des activités suivantes :

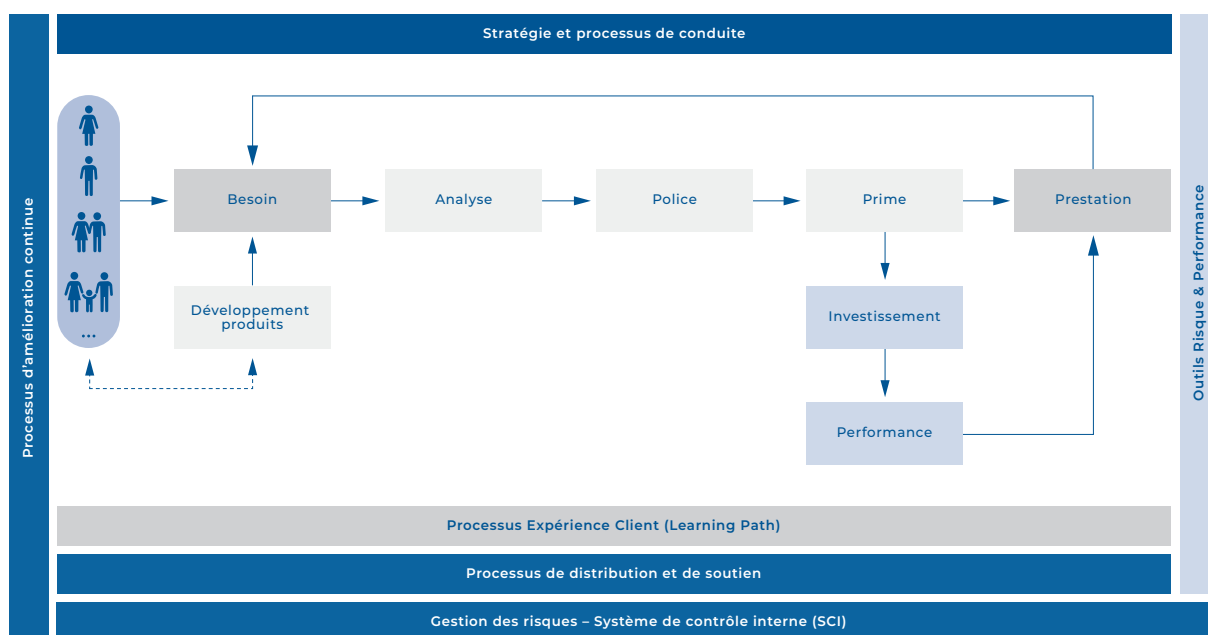
- Proposer les politiques et chartes d'investissement responsable
- Proposer les axes de développement en matière ESG
- Conduire la trajectoire de descente sur les activités de l'Etablissement (scope 1 et 2)
- Piloter les trajectoires de descente des émissions CO2 par classe d'actif et globalement sur le portefeuille (scope 3)

- Mettre en place les indicateurs ESG et les indicateurs de suivi des trajectoires de descente
- Conduire les projets ESG
- Mettre en place une communication ESG adaptée qui évite le *greenwashing* et le *greenwashing*
- Proposer la signature d'accords dans le domaine ESG
- Agir en qualité de *Comité énergie* dans le cadre de ISO 50001³.

Notre fonctionnement

Le modèle d'entreprise des Rentes Genevoises s'oriente vers les besoins de leurs clientes et clients, dans un processus continu d'amélioration de ses produits.

Le schéma ci-dessous permet de comprendre les principaux processus et boucles de rétroaction qui sont pris en compte dans le développement de l'Etablissement (la clientèle est présentée en aval).



³ Les Rentes Genevoises sont la première entreprise, en Europe, à avoir obtenu la certification ISO 50001 de son système de management des énergies pour l'ensemble des 62 immeubles de son patrimoine immobilier.

Politiques et processus de rémunération

Le modèle d'affaires vise également à répondre aux principes de la politique salariale équitable mise en œuvre par l'Etablissement. Celle-ci repose sur une partie fixe et une partie variable pouvant représenter généralement l'équivalent d'un salaire mensuel. Le personnel commercial touche une partie variable calculée sur sa production. Quant au Conseil d'administration, sa rémunération est fixée par le Conseil d'Etat genevois. Un benchmark est effectué tous les deux ans sur les salaires afin de s'assurer de leur adéquation avec le marché.

L'ensemble des rémunérations est passé en revue une fois par année par le Conseil d'administration. Ce dernier décide des rémunérations des Membres de la direction et prend acte des salaires des autres Talents. D'une manière générale, les augmentations sont fixées dans le cadre d'une enveloppe budgétaire validée par le Conseil d'administration.

Mécanismes pour demander conseil et soulever des préoccupations

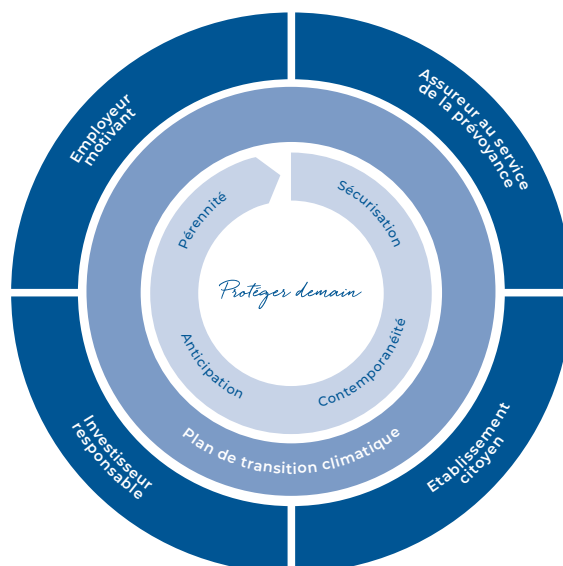
La politique « porte ouverte » des Rentes Genevoises permet aux Talents de s'approcher de leur responsable ou des cadres afin de demander conseil sur la mise en œuvre des politiques et des pratiques de l'organisation en matière de conduite responsable des affaires. L'ensemble des processus et procédures est mis à disposition dans un intranet à l'ensemble des Talents.

L'Etablissement a mandaté une personne de confiance externe qui est disponible en toute confidentialité en cas de besoin pour tous les Talents. Cette personne de confiance, spécialiste de la résolution de conflits, peut les conseiller en cas de litige, situation de malaise ou afin de soulever des préoccupations. La Direction peut ensuite être informée du problème en cas de non-résolution, si le Talent ayant sollicité ce service le souhaite. Jusqu'à aujourd'hui aucun cas n'a été soumis à la personne de confiance.

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Les Rentes Genevoises ont intégré dans leur stratégie un volet spécifique de Stratégie de durabilité qui a pour objectif de guider l'Etablissement dans ses travaux en vue de réduire ses émissions de gaz à effets de

serre (GES), d'ancrer la durabilité dans son fonctionnement au quotidien et de renforcer son engagement dans ce domaine. Le cadre stratégique qui en découle se présente de la manière suivante :



Il vise à favoriser une action responsable, dans l'intérêt des assurées et des assurés de l'Etablissement, mais aussi dans celui de l'environnement et de la société, au sens large. Ce principe est en effet au cœur de l'activité des Rentes Genevoises et a significativement contribué à la culture d'entreprise et à l'esprit de l'Etablissement depuis bientôt 175 ans. La Stratégie de durabilité

des Rentes Genevoises s'inspire de cela et reflète ces valeurs et engagements au travers de quatre piliers et d'un axe transversal.

Cette structure illustre et ancre l'activité des Rentes Genevoises dans ses principes pionniers.



- Le premier pilier « Investisseur responsable » a pour objectif de mobiliser le capital des assurées et des assurés au service d'une économie résiliente, prospère et décarbonée à l'horizon 2050. Ceci vise à renforcer la capacité de l'Etablissement à se développer sainement du point de vue économique, social et environnemental.
- Le pilier « Assureur au service de la prévoyance » vise quant à lui à répondre parfaitement aux besoins des clientes et clients, en leur offrant à la fois une forte protection de leur patrimoine et une performance à long terme au profit des engagements pris.
- Vient ensuite le pilier « Employeur motivant », qui favorise l'acquisition et le développement de connaissances et compétences des Talents, ainsi que leur épanouissement personnel. Il contribue par ailleurs à renforcer un comportement conforme à l'éthique des Rentes Genevoises et encourage une participation au développement de l'Etablissement à des conditions de travail attractives.
- Enfin, le pilier « Etablissement citoyen » représente l'engagement sociétal des Rentes Genevoises au sein de la communauté genevoise, et au-delà.

Tous ces piliers illustrent différents aspects de l'engagement des Rentes Genevoises. Par ailleurs conscientes du caractère holistique lié aux enjeux de durabilité, elles ont également créé un axe transversal à leur stratégie : le Plan de transition climatique.

Les thèmes liés à ces différents piliers et à l'axe transversal font l'objet de réflexions, d'actions et d'engagement continus de la part des Rentes Genevoises. Cette volonté s'effectue en premier lieu auprès des parties prenantes de l'Etablissement, celles auprès desquelles les Rentes Genevoises peuvent avoir un impact et qui sont liées à l'activité de manière directe ou indirecte.

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

Gestion des relations avec les parties prenantes

Afin d'identifier leurs parties prenantes, les Rentes Genevoises ont constitué un groupe de travail interne, composé de chaque responsable de Domaine et de la Direction générale. Avec le soutien externe de l'entreprise de conseil Swiss Climate et sur la base de la liste des parties prenantes préalablement identifiées par les Rentes Genevoises, le groupe de travail a analysé les intérêts pouvant être potentiellement affectés par l'activité de l'Etablissement. Au moyen de questions et

d'exercices pratiques, le groupe de travail a catégorisé ces parties prenantes en tenant compte de catégories courantes et en particulier celles communes aux domaines de l'assurance et de la prévoyance, ainsi que de l'enjeu pour les parties prenantes.

Le tableau ci-dessous met en évidence quelques parties prenantes, ainsi que la manière dont les Rentes Genevoises s'engagent avec elles et l'objectif de cet engagement.

Parties prenantes	Objectif de l'engagement	Moyens d'engagements (liste non exhaustive)
Conseil d'administration	Conduire l'Etablissement conformément à la Loi et à la stratégie arrêtée	Réunions et échanges écrits, etc.
Talents	Mettre en lumière, préserver, fidéliser, stimuler et faire progresser les Talents	Plans de formation, enquêtes de satisfaction, questionnaire du climat social, réunions du personnel, réunions bilatérales, échanges directs avec les Ressources Humaines et retours de la personne de confiance (externe à l'entreprise, données traitées de manière confidentielle), etc.
Clientes et clients	Offrir une expérience client unique en développant de nouveaux produits et de nouveaux services en faveur de la prévoyance et de sa promotion	Enquêtes de satisfaction, échanges directs avec les conseillers et les courtiers, échanges sur des lieux de promotion dans l'espace public, échanges téléphoniques et digitaux et échanges écrits. Développement d'espaces dédiés à la promotion de la prévoyance. Conférences, communication en ligne et sur les réseaux sociaux, etc.

Parties prenantes	Objectif de l'engagement	Moyens d'engagements (liste non exhaustive)
Principaux acteurs institutionnels : l'Etat de Genève, représenté par le Conseil d'Etat, Département des finances	Répondre aux buts fixés dans la Loi concernant les Rentes Genevoises (LRG), explicités dans le Règlement d'application de la Loi (RRG).	Réunions et échanges écrits, etc.
Actuaire externe	Evaluer les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels. Également examiner annuellement si les Rentes Genevoises offrent la garantie qu'elles peuvent remplir leurs engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.	Réunions physiques et en ligne, échanges téléphoniques et écrits, participation aux séances de la Commission de tarification et prestations, etc.
Auditeur externe	Vérifier la conformité au cadre réglementaire et participer à la maîtrise des enjeux juridiques, de l'assimilation de la règle à sa mise en œuvre confirmée, en passant par sa compréhension et par sa diffusion	Echanges directs et par écrit, plusieurs fois par année ou ponctuellement selon la partie prenante concernée
Fournisseurs, notamment les Services Industriels de Genève -SIG	Optimiser la consommation énergétique, planifier des actions ciblées d'amélioration énergétique dans les bâtiments	Echanges directs et par écrit, participation à des groupes de travail, etc.
Associations professionnelles liées au domaine de l'assurance, notamment l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) et l'Association Suisse d'Assurance (ASA)	Se conformer aux meilleures pratiques de la branche, y compris en matière de gestion extra financière de ses investissements Se conformer aux meilleures pratiques de la branche, y compris en matière de gestion extra financière de ses investissements	Echanges directs et par écrit, ponctuellement selon la partie prenante concernée

Engagements politiques

De manière générale les Rentes Genevoises, compte tenu de leur autonomie, ne conduisent pas d'engagements politiques. Cependant, elles s'investissent et s'engagent au travers d'associations ou de fondations.

Par exemple, en matière d'investissement, les activités d'engagement (*stewardship*) des Rentes Genevoises sont menées par la Fondation suisse pour un développement durable Ethos. L'engagement politique, qu'Ethos nomme « engagement avec les instances régulatrices », fait partie de cette activité. Créée par des caisses de pension suisses, Ethos est spécialisée dans l'investissement socialement responsable et signataire des Principes for Responsible Investment (UN-PRI) de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Les UN-PRI se réfèrent notamment aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, lesquels intègrent la conduite d'une diligence raisonnable, l'application du principe de précaution et le respect des droits humains. Ces dix principes sont issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption. Les engagements des Rentes Genevoises avec la Fondation Ethos sont détaillés dans le chapitre « Investissements responsables » de ce rapport.

Concernant ses engagements internes, les Rentes Genevoises détaillent les valeurs et principes qui encadrent les relations avec les Talents dans le Règlement du personnel de l'Etablissement. Dans leurs activités et relations d'affaires, les Rentes Genevoises tiennent compte, notamment, des lignes directrices suivantes : la Charte ASIP, le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise, les UN-PRI et UN-PSI.

Du point de vue professionnel, les Rentes Genevoises sont membres des organisations faitières suivantes : l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP), l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et le Groupement des Institutions de prévoyance (GIP). L'Etablissement n'a par ailleurs pas d'engagement politique propre, n'émet pas de recommandation de vote et ne participe pas à des campagnes politiques.

IDENTIFICATION DES THÈMES PERTINENTS

Les Rentes Genevoises ont effectué le processus de détermination des principaux thèmes pertinents avec l'expertise de l'entreprise de conseil Swiss Climate, spécialisée dans les domaines de la durabilité et du climat. Pour ce rapport, les thèmes pertinents ont été déterminés au moyen d'une évaluation d'impact, basée sur une méthodologie reconnue.

Dans un premier temps, le groupe de travail comprenant chaque responsable de Domaine et de la Direction générale a été sollicité pour identifier les parties prenantes et leurs intérêts. Ce groupe a notamment travaillé sur les intérêts des parties prenantes, sur la base des contacts déjà établis. Les impacts économiques, sociaux et environnementaux des Rentes Genevoises sur le développement durable ont ensuite été définis puis évalués. L'évaluation a tenu compte du type d'impact (positif ou négatif), de la probabilité d'occurrence, de l'échelle et de la portée des impacts. Pour les impacts négatifs, le caractère irréversible et la possibilité de violation des droits humains ont également été pris en compte. Les impacts négatifs évalués comme étant potentiellement significatifs ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour identi-

fier s'ils étaient de nature individuelle ou systémique, leur lien avec l'activité des Rentes Genevoises (direct ou indirect via les relations d'affaires) et la gestion mise en œuvre par rapport à ces impacts. L'ensemble des impacts significatifs, positifs et négatifs, a été ensuite pris en compte pour la définition et la priorisation des thèmes pertinents.

Les thèmes pertinents ont donc été définis en prenant en compte de l'impact, positif ou négatif, qu'ils pouvaient avoir sur les intérêts des parties prenantes. Outre les opinions des parties prenantes, les normes nationales et internationales pertinentes en matière de durabilité ainsi que les normes sectorielles ont été prises en considération durant le processus d'identification des thèmes pertinents. En conséquence, les thèmes d'importance significative pour les parties prenantes et les domaines dans lesquels les Rentes Genevoises ont le plus fort impact ont été retenus.

Le tableau ci-dessous présente à gauche l'axe transversal « Plan de transition climatique » ainsi que les quatre piliers des Rentes Genevoises et à droite, les thèmes pertinents qui y sont liés.

Axe transversal et piliers**Thèmes pertinents**

Plan de transition climatique

- Emissions carbone
- Energie

Investisseur responsable

- Vote et engagement
- Recherche d'impact positif dans l'investissement
- Exclusion
- Gestion du parc d'immeubles

Assureur au service de la prévoyance

- Prévoyance responsable (Relations clientèle, Marketing des produits et services & Communication et transparence, Accès aux rentes pour tous, Cybersécurité et protection des données)
- Stabilité et protection du capital des assurés & Politique de risques
- Performance économique et Politique des excédents
- Stabilité et protection du capital des assurés & Politique de risques
- Conformité socio-économique
- Digitalisation et innovation - social

Employeur motivant

- Environnement de travail
- Diversité et égalité des chances & Lutte contre les discriminations
- Education et formation
- Santé au travail

Etablissement citoyen

- Etablissement citoyen – social
-

Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts

Le tableau ci-dessous illustre la façon dont les impacts liés au développement durable sont gérés ainsi que le niveau de gouvernance. Il permet d'identifier quels sont les responsables en charge des processus d'élaboration des déclarations d'objectifs, de définition des

valeurs ou des missions, des stratégies, des politiques et des objectifs des Rentes Genevoises en la matière. Il met également en avant quelle est la plus haute instance de gouvernance qui approuve cela et de quelle façon est ensuite effectuée la supervision (et par quels organes précisément).

	Environnement	Social	Economie
Objectifs, valeurs, missions, stratégies, politiques en matière de développement durable) : Elaboration et mise à jour – niveau le plus élevé	<i>Investissements responsables</i> (actions, obligations, immobilier) : Direction. Révision annuelle. <i>Emissions carbone</i> : Comité ESG	<i>Environnement de travail</i> : Ressources humaines <i>Diversité et égalité des chances & lutte contre les discriminations</i> : Ressources humaines <i>Education et formation</i> : Ressources humaines <i>Santé au travail</i> : Ressources humaines	<i>Prévoyance responsable</i> : Direction <i>Performance économique et politique des excédents</i> : Direction & Conseil d'administration <i>Conformité socio-économique</i> : Juridique et conformité <i>Digitalisation et innovation</i> : Domaines IT et Marché
Gestion des impacts	La gestion des impacts de l'Etablissement sur l'économie, l'environnement et la société est intégrée dans son fonctionnement, domaine par domaine. Les Domaines rapportent les informations pertinentes au Comité de direction sur une base mensuelle. Les différentes commissions du Conseil d'administration effectuent un suivi afin de s'assurer de la mise en œuvre adéquate des stratégies de l'Etablissement dans les différents domaines		
Approbation – niveau le plus élevé	Le Conseil d'administration valide les objectifs, valeurs, missions, stratégies et politiques élaborées par la Direction pour tous les thèmes pertinents		

	Environnement	Social	Economie
Objectifs, valeurs, missions, stratégies, politiques en matière de développement durable	Le Conseil d'administration valide le Rapport de durabilité et les thèmes pertinents présents dans ce rapport. Recevant une formation régulière à la durabilité, il a la possibilité de progresser dans ses connaissances et compétences dans ce domaine. Le Conseil d'administration procède également annuellement à son autoévaluation, une démarche qui intègre le suivi des autoévaluations antérieures.		
Supervision de la diligence raisonnable de l'Etablissement – niveau le plus élevé (diligence raisonnable des processus visant à identifier et à gérer les impacts des Rentes Genevoises)	Responsable du domaine pour le suivi régulier Le risque climatique est un risque clé suivi par le Conseil d'administration, lequel est également formé sur les questions liées au développement durable	Direction générale avec la personne de confiance (externe)	Conseil d'administration, via la Commission des risques surveille treize risques clés ⁴ Auditeurs externes Conseil d'Etat (surveillance prudentielle)

Concernant la conformité aux législations et aux réglementations en vigueur, aucun cas de non-conformité n'a été relevé durant la période du rapport.

Le présent rapport suit la structure de la stratégie de durabilité ; ainsi l'axe transversal, puis les quatre piliers des Rentes Genevoises sont présentés par chapitre. Chaque thème pertinent correspondant y est ensuite traité comme sous-chapitre, montrant avec clarté le lien entre pilier et thème pertinent.

⁴ Les risques clés suivis par le Conseil d'administration sont : les mouvements adverses des marchés, le rachat massif, l'insuffisance du fonds d'excédents, les degrés de couverture insuffisants, l'insuffisance de liquidités, le risque juridique et légal, la perte de garantie de l'Etat, la perte de compétences clés, l'interruption des activités/services, la perte/le vol de données de clients, le risque climatique, le risque ESG.

GESTION DES THÈMES PERTINENTS

En 2024, les Rentes Genevoises ont été accompagnées par l'entreprise de conseil Swiss Climate afin d'évaluer leurs thèmes pertinents et les impacts positifs et négatifs de leurs activités sur le développement durable.

Aucune violation des droits humains n'a été relevée lors de cet exercice. Les thèmes pertinents identifiés par les Rentes Genevoises et les impacts liés sont détaillés selon l'axe transversal et les Piliers dans les pages suivantes.

Plan de transition climatique

Le changement climatique expose les investissements des Rentes Genevoises à des risques et surtout, sa nature systémique représente une menace fondamentale pour le vivant au niveau planétaire. C'est la raison pour laquelle les Rentes Genevoises se sont engagées dans leur Charte d'investissement responsable et leur Plan de transition climatique à lutter contre le réchauffement climatique dans le cadre de l'accord de Paris. Il a été notamment décidé d'adopter un objectif *net zero 2050* et de l'accompagner d'objectifs intermédiaires ambitieux et réalisables pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Avec la publication de son sixième rapport, le GIECC a démontré sans l'ombre d'un doute que l'activité humaine est à l'origine du changement climatique et les objectifs de l'accord de Paris en matière de réduction des émissions de GES ne sont pas sur la voie d'être réalisés. Pour le GIECC, l'objectif *net zero* représente un état dans lequel les émissions de GES résiduelles produites par les activités humaines seraient entièrement absorbées au niveau mondial par des puits de carbone naturels ou artificiels. Si ce but ne peut être atteint de fait qu'à l'échelle de la planète, les investisseurs y contribuent notamment en rendant les flux financiers compatibles avec les objectifs sur le climat.

Dans cet effort global, les régulateurs ont aussi un rôle déterminant à jouer. Actuellement, les activités de la sphère économique dans son ensemble ne sont pas encore alignées avec l'objectif *net zero*. Ainsi, aligner aujourd'hui tous les portefeuilles d'investissement des Rentes Genevoises sur un objectif de 1.5 °C de réchauffement reviendrait à une réduction trop importante de son champ d'activités. Elles suivent à ce titre l'approche graduelle proposées par des initiatives internationales reconnues en la matière (PCAF, SBTi, NZAO) de réduction des émissions financées avec la fixation d'un objectif de 1.5°C en 2050 (ou avant) et d'objectifs intermédiaires. Elles comptent par ailleurs sur des évolutions législatives pour que cet objectif soit atteint.

Les Rentes Genevoises, elles-mêmes, ont décidé d'adopter un objectif *net zero 2050* et de l'accompagner d'objectifs intermédiaires ambitieux pour la réduction de leurs émissions de GES. Dans l'esprit de responsabilité qui les guident depuis leur création, les Rentes Genevoises ont en outre pris la décision de ratifier également les UN Principles for Responsible Investment (UN-PRI) et les UN Principles for Sustainable Insurance (UN-PSI) en 2020 et de publier des rapports conformément au cadre de chacune de ces initiatives.

Emissions carbone et Energie

Gestion du thème

Le changement climatique constitue un péril pour l'ensemble du vivant sur la planète. Parce que ce péril est l'un des plus préjudiciables qui existe actuellement, les Rentes Genevoises s'engagent depuis des années à réduire leurs émissions carbone, tant celles issues de leurs opérations que de leurs investissements. Le chapitre « Investisseur responsable » de ce rapport présente les engagements et la gestion des émissions dues aux investissements, tandis que ce sous-chapitre traite les émissions opérationnelles, notamment celles relatives à la consommation énergétique des Rentes Genevoises. La responsabilité stratégique de ce domaine incombe au Conseil d'administration. La responsabilité opérationnelle est quant à elle suivie par le CoESG.

Objectifs généraux

- Objectif net zéro d'ici 2050
- Emissions opérationnelles neutres en carbone d'ici 2030

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
  	Toutes les parties prenantes	Emissions carbone Les Rentes Genevoises ont un plan de transition climatique avec un objectif net zéro pour 2050. Celui-ci prend en compte le bilan de leurs émissions carbone pour les activités directes et d'investissements ainsi que des objectifs intermédiaires en 2030 pour y arriver. L'économie mondiale est dépendante au carbone et elle ne saurait s'en passer instantanément. Les Rentes Genevoises mesurent et réduisent progressivement l'impact négatif engendré par les émissions de gaz à effet de serre liés à leur activité.
    	Toutes les parties prenantes pourraient être impactées. Les mesures mises en place pour gérer cet impact négatif sont détaillées dans le plan de transition climatique.	Emissions carbone Même avec un plan de transition adapté, les Rentes Genevoises ont un impact négatif engendré par les émissions de gaz à effet de serre liés à leur activité.
  	Client·es et client·es, fournisseurs	Energie Les Rentes Genevoises utilisent une énergie (électricité et gaz SIG Vitale vert) 100 % écologique et 100 % locale, certifiée par un label énergétique. Pour leur parc immobilier, elles ont obtenu la certification de leur système de management des énergies aux normes ISO 50001 et elles ont réduit de 47% leurs émissions contrôlées de GES.
    	Toutes les parties prenantes	Energie Les Rentes Genevoises conservent des consommations énergétiques en lien avec des énergies fossiles. Ce faisant elles contribuent à des secteurs économiques dont l'activité est défavorable à l'environnement.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique
 individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure

Statut

- Réalisé
- Répétitif
- En cours
- Prévus

Fourniture en électricité 100% renouvelable et gaz SIG Vitale vert

Réalisé

Déplacements professionnels principalement en transports publics

Réalisé

Soutien financier à l'achat d'un vélo électrique pour les Talents

Réalisé

Intégration des trois piliers de la durabilité dans la politique d'achats

Réalisé

Sensibilisation des Talents aux enjeux climatiques

Répétitif

Analyse

Les Rentes Genevoises calculent le bilan carbone de leurs opérations chaque année, ce qui leur permet d'évaluer l'avancement dans leur trajectoire de descente des émissions ainsi que l'impact des mesures mises en œuvre. À ce jour, les mesures prises sont orientées sur les économies d'énergie et la réduction de la consommation.

Investisseur responsable

Les Rentes Genevoises investissent le capital de leurs assurée et assurés dans différentes classes d'actifs, principalement des actions, des prêts et des immeubles. L'horizon de gestion à long terme aligne les objectifs poursuivis par l'Etablissement sur ceux de la société au sens large. En tant qu'investisseur responsable, elles visent à renforcer la capacité de la société à se développer sainement, que ce soit dans un contexte économique, social ou environnemental, en intégrant prioritairement la lutte contre le réchauffement climatique.

A cette fin, elles ont notamment publié une Charte d'investissement responsable (basée sur les Principes d'investissement responsable), une Politique immobilière et un Plan de transition climatique qui leur fixe un objectif *net zero 2050* et des objectifs intermédiaires. Elles ont également ratifié les Principes de l'ONU en matière d'assurance responsable (UN-PSI), ainsi que les Principes de l'ONU en matière d'investissement responsable (UN-PRI) en 2020. Pour prendre en compte les impératifs liés à la durabilité, les Rentes Genevoises ont retenu quatre outils :

- Vote et engagement : l'actionnariat actif et le dialogue avec les instances dirigeantes des entités financées et avec les gérants de portefeuilles, permettent aux Rentes Genevoises d'obtenir un impact positif sur les stratégies de durabilité des entreprises.
- Recherche d'impact positif dans l'investissement : des investissements qui, outre la recherche d'un rendement financier, visent un impact social ou écologique positif.
- Exclusions : les Rentes Genevoises privilégient dans leurs portefeuilles une approche de dialogue et d'engagement plutôt que d'exclusion. Cependant l'exclusion de titres des portefeuilles est envisagée lorsque l'engagement est infructueux, les risques

deviennent trop importants ou que l'Etablissement décide de suivre les recommandations spécifiques des associations et fondations professionnelles reconnues.

- Gestion du parc immobilier : la gestion du parc immobilier s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU.

Un ou plusieurs de ces quatre outils d'investissement responsable sont en place sur 89 % des placements.

Conduite et gouvernance

Les Principes d'investissement responsable, la Politique immobilière et le Plan de transition climatique guident la conduite. Les Principes pour l'investissement responsable découlent directement de la Politique d'investissement.

Au niveau du Conseil d'administration, la vision intègre la durabilité environnementale, sociale et économique dans la chaîne de valeur d'assurance et la stratégie financière donne les moyens pour atteindre les objectifs du Plan de transition climatique.

Au niveau de la Direction, le Comité ESG a pour rôle principal de conduire la mise en œuvre de la stratégie d'investissement responsable et son imbrication dans la stratégie de durabilité globale. Il est chargé du pilotage des trajectoires de descente des émissions directes et indirectes propres aux activités opérationnelles et de celles financées dans les placements. Il s'appuie sur une veille active. Le Comité énergie a pour rôle principal de conduire le Système de management de l'énergie du parc d'immeubles vers l'atteinte de ses objectifs et la re-certification ISO 50001.

Stratégie

Les Rentes Genevoises mobilisent le capital des assurées et des assurés au service d'une économie résiliente, prospère et décarbonée à l'horizon 2050.

Décarboner les portefeuilles tout en finançant la transition climatique est difficile car les enjeux se concentrent dans quelques secteurs industriels (et parfois quelques sociétés) comme l'énergie, le transport, le ciment et l'acier. L'exclusion est une mesure qui peut être prise pour les sociétés qui ne s'engagent pas vers la neutralité climatique. Accélérer le financement de la transition climatique passe par l'allocation de capital à des « projets verts ». L'Etablissement est propriétaire d'un important parc d'immeubles. Un effort particulier est porté sur la réduction des gaz à effet de serre avec une trajectoire de descente qui s'appuie sur un système de management des énergies. Ce système est certifié par la norme ISO 50001. La vente d'immeubles n'est pas une option retenue pour décarboner le parc. Il s'agit donc d'assainir par des investissements et de sensibiliser les locataires aux questions de décarbonation.

En adoptant les bonnes pratiques en matière d'investissement responsable (UN PRI, norme ASIP), les Rentes Genevoises favorisent les intérêts de leurs parties prenantes et elles réduisent les risques réglementaires et de réputation.

Gestion de l'investissement responsable

Vote et engagement

- Grâce à des partenariats avec Ethos, l'Etablissement peut faire entendre sa voix auprès des grandes entreprises cotées et des autres parties prenantes, notamment les instances de régulation.
- 13.7% de l'allocation est investie en actions. Plus de 70% de cette allocation est gérée au travers d'un fonds actions à investisseur unique. L'un des bénéfices de cette solution est de renforcer l'alignement des votes des gérants de fortune avec les lignes directrices de vote des Rentes Genevoises et d'Ethos (pour 85% de l'allocation aux actions suisses et 66% des actions internationales). Les autres gérants de l'allocation actions ont tous ratifiés les UN PRI et d'autres initiatives en matière d'investissement responsable. Ils suivent leurs propres principes de vote.
- Les Rentes Genevoises sont membres de l'Ethos Engagement Pool suisse et international. Ces pools sont une caisse de résonance institutionnelle pour faire entendre leur voix devant les conseils d'administration des grandes sociétés cotées. Plus de 60 campagnes ont ainsi été menées en 2023. Parmi celles-ci, les Rentes Genevoises sont personnellement signataires de l'initiative Climate action 100 + qui a pour but de s'assurer que les plus gros émetteurs de GES du monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique. 170 entreprises responsables de 80% des émissions industrielles mondiales de gaz à effets de serre étaient ciblées par cette initiative en 2023.

Conformément aux objectifs intermédiaires posés en matière de vote et d'engagement, les Rentes Genevoises entretiennent aussi un dialogue régulier avec tous leurs gérants de fonds sur leur stratégie d'investissement responsable et les résultats obtenus. Ce dialogue suit une procédure définie. Elle pose les objectifs à atteindre et les mesures à prendre en cas de non-atteinte, l'escalade pouvant aller jusqu'au changement de gérant.

Recherche d'impact positif dans l'investissement

L'Etablissement cherche à financer une économie durable par l'allocation de capital à des projets ou des sociétés qui proposent des solutions aux questions de transition climatique ou d'inclusion financière. 7.5% de l'allocation est investie dans des fonds de placements qui, outre la recherche d'un rendement financier, visent un impact social ou écologique positif. De droit européen, ces fonds doivent par conséquent se catégoriser comme article 9 d'après le cadre réglementaire *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR).

Conformément aux objectifs intermédiaires 2030 posés en matière d'accélération du financement de la transition énergétique, les *green bonds* (et assimilés) ont été introduits dans les portefeuilles et un fonds d'infrastructures vertes a été sélectionné.

8.7% de l'allocation est investi dans des prêts à des entités locales. La nature contractuelle (prêt) et les ressources limitées des contreparties font qu'il n'est pas possible de qualifier formellement ces investissements de « durables ». Ces investissements restent toutefois importants pour l'Etablissement, car ils financent des services et des infrastructures locaux qui ont le potentiel de contribuer concrètement au bien public.

Exclusion

La directive d'exclusion de titres est revue annuellement par la Commission de placement. Elle s'applique aux portefeuilles dans lesquels l'Etablissement a un levier d'action direct et les conséquences indirectes sur les autres portefeuilles sont documentées.

Ces critères « Rentes Genevoises » couvrent :

- Le charbon thermique (et les énergies fossiles non conventionnelles) au seuil de 5% du chiffre d'affaires avec une exception pour les entreprises qui ont pris des engagements vérifiés en faveur du *net zero* au sens des Swiss Climate Score
- Les entreprises sur la liste SVVK ASIR
- Les entreprises sur la liste UN Global Compact.

Données climatiques et suivi des autres objectifs intermédiaires du Plan de transition climatique

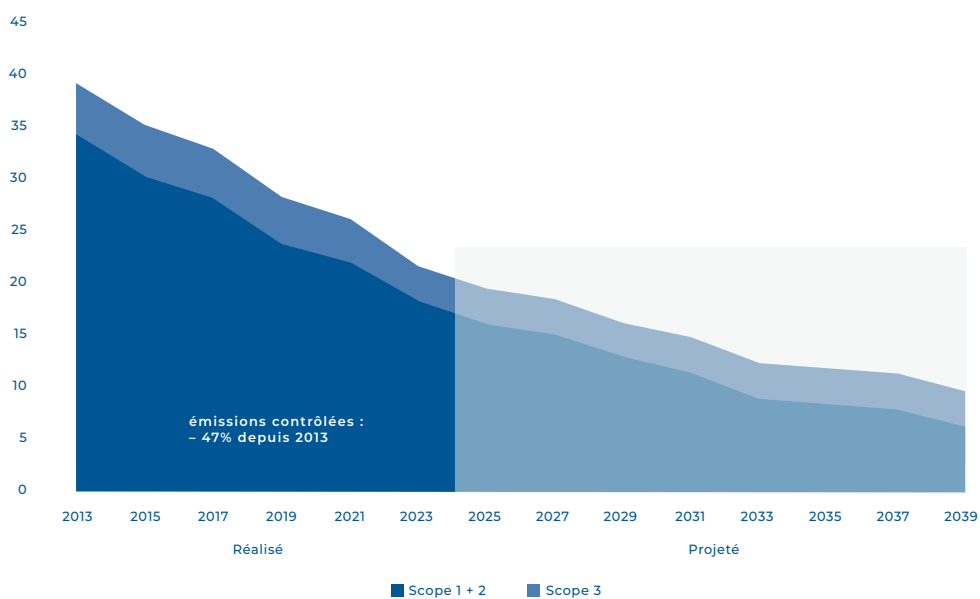
Les Rentes Genevoises ont mis en place un processus qui leur permet de suivre les autres objectifs intermédiaires qu'elles se sont fixées (notamment sur les émissions financées, Scope 3, catégorie 15 du protocole GHG) et leur exposition aux combustibles fossiles. Il leur permettra d'atteindre l'objectif de transparence qu'elles se sont fixées sur la publication des résultats de l'exercice 2024.

Gestion du parc d'immeubles

Avec 24% de l'allocation, le parc d'immeubles est l'un des plus importants du Canton. Les Rentes Genevoises ont des réunions régulières avec les SIG, les investisseurs institutionnels principaux et l'Etat afin d'avancer le plan de décarbonation. Le comité ESG est responsable de suivre l'efficacité des mesures prises. Cependant, 60% du parc immobilier est protégé par la préservation du patrimoine, ce qui limite les interventions d'optimisation énergétique. Les Rentes Genevoises misent principalement sur le développement du chauffage à distance afin de baisser leurs émissions. Le potentiel de réduction des émissions dépend fortement des fournisseurs d'énergie.

Des prestataires externes, tels que Signaterre (planification des investissements immobiliers pour la rénovation), fournissent aux Rentes Genevoises des données qui leur permettent de suivre l'efficacité des mesures prises. Dans le cadre de ses grandes rénovations, l'Etablissement met en place des mesures permettant un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

Enfin depuis 2013, les Rentes Genevoises ont élaboré un Système de Management de l'Énergie (SME), certifié ISO 50001, avec comme objectif de diminuer de 3% par année les émissions de GES générées par le parc immobilier. En 2023, le résultat mesuré a dépassé les objectifs avec une réduction de -5% sur l'exercice et de 47% en cumulée, comme illustré ci-dessous.



Assureur au service de la prévoyance

Dès 1849, ce qui fut au fondement de la création des Rentes Genevoises était un engagement social ; c'est ainsi qu'elles devinrent le premier établissement de prévoyance de Suisse. Aujourd'hui, l'Etablissement propose le choix d'une prévoyance responsable, tournée vers l'avenir de toutes et tous. « Protéger demain » est un principe qui passe par des actions et des engagements concrets. C'est agir de façon responsable, dans l'intérêt des clientes et des clients mais aussi dans l'intérêt général. Cette volonté est au cœur de l'activité des Rentes Genevoises.

Grâce à leur expertise, les Rentes Genevoises sont à même de proposer une offre adaptée et sûre pour leurs clients individuels, mais aussi institutionnels, au moyen de conventions ou de contrats d'assurance collective de rente. Elles offrent ainsi aux caisses de pension leur expérience de sécurisation du patrimoine institutionnel sous forme d'assurance de longévité. Celle-ci soulage définitivement du risque viager les institutions de prévoyance qui doivent ou souhaitent offrir à leurs assurés la possibilité de bénéficier d'une rente viagère. Dans ce domaine, les Rentes Genevoises sont reconnues comme des spécialistes.

Le patrimoine institutionnel est géré en toute sécurité. Les Rentes Genevoises se posent en véritable partenaire, capable d'assurer la pérennité des rentes versées aux pensionnés. Elles contribuent, ainsi, à l'équilibre financier des institutions de prévoyance. Elles assument également l'ensemble de la gestion financière et administrative des rentiers réassurés :

- Relations avec les assurées et assurés,
- Versement des prestations,
- Etablissement des attestations de rentes,
- Rapport de gestion,
- Expertises actuarielles, etc.

L'Etablissement offre ainsi un savoir-faire unique et bénéficie en plus d'une expérience de plusieurs décennies.

Prévoyance responsable

Gestion du thème

Etablissement de droit public à but non lucratif et à vocation mutualiste, les Rentes Genevoises n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Le statut de « caisse mutuelle d'assurance » implique une gestion sur le long terme dans l'intérêt des assurées et assurés.

L'objectif n'est pas la recherche du profit maximum pour les actionnaires, mais de constituer des réserves et des provisions au profit des assurées et assurés qui confient leur épargne aux Rentes Genevoises. Ce statut permet de redistribuer des excédents. Le Conseil d'administration, dont deux membres sur sept sont désignés par les assurés, assure une conduite dans l'intérêt des trois principales parties prenantes, à savoir les assurés, l'Etat et le personnel. Le cadre réglementaire et l'organisation en place garantissent un niveau élevé de transparence et de contrôle.

Objectifs généraux

- Protéger l'Etablissement, ses administratrices et administrateurs, ses Talents et ses assurées et assurés, de la réalisation de risques (identifiés ou non) liés aux questions juridiques et de conformité
- Garantir la pérennité de l'Etablissement et confirmer la réalisation de l'objectif légal de « promotion de la prévoyance »
- Maintenir un degré de couverture élevé et de garantir des rendements suffisants pour assurer le paiement des prestations et la sécurité des placements et, ainsi, la pérennité de l'Etablissement

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Clientes et clients	Relations clientèle Les Rentes Genevoises analysent les nouveaux développements à même d'améliorer l'expérience client, notamment en matière de nouvelles technologies, sécurité et transition digitale ainsi qu'en R&D et nouveaux produits. Elles ont conduit des enquêtes auprès de leurs clients en 2022 et 2023, avec une satisfaction moyenne supérieure à 9/10 et un NPS ⁵ entre +80 et +90. Ce faisant, elles améliorent l'attractivité de leur offre et contribuent à une économie à haute valeur ajoutée.
	Clientes et clients	Relations clientèle Les Rentes Genevoises peuvent améliorer le traitement de leurs enquêtes auprès de leurs clients et le traitement des éventuels retours négatifs afin d'exploiter le plein potentiel économique de leur offre.
	Clientes et clients	Marketing des produits et services & Communication et transparence Les Rentes Genevoises consolident et renforcent leur croissance sur la base d'une étude approfondie de leur environnement dans leur stratégie commerciale et de leur clientèle. Elles développent leur communication en fonction, et prennent également en compte ces éléments dans le développement de leur offre. Par ailleurs, elles développent une activité de promotion de la prévoyance, notamment au travers de lieux dédiés, notamment le Pilier ⁶ . Ce faisant, elles participent à créer une économie compétitive et favorise une concurrence transparente.

⁵ Net promoter score, sur une échelle de -100 à +100

⁶ Le Pilier est un espace public où il est possible de se documenter et s'informer sur la prévoyance, sans activité commerciale.

	Parties prenantes impactées	Description
	Clientes et clients (possiblement prospectifs) ⁷	Marketing des produits et services & Communication et transparence Les Rentes Genevoises font face à un environnement d'une grande complexité en matière de communication sur des produits présentés comme « financiers durables » ainsi qu'à une variété de labels et de méthodologies; de même, leurs clientes et clients y sont confrontés. Pour prévenir le risque d'écoblanchiment, les Rentes Genevoises ont fait le choix d'une communication sur les investissements relative à l'Etablissement et non aux produits. Le lien entre l'Etablissement et ses produits doit être encore développé pour mieux répondre aux demandes spécifiques de la clientèle concernant la stratégie d'investissement durable.
	Clientes et clients	Accès aux rentes pour toutes et tous Les Rentes Genevoises proposent des produits à toutes les personnes dont la situation correspond à l'art. 5 de la LRG, indépendamment de l'âge, des revenus ou de l'état de santé.

⁷ Les relations commerciales concernées sont les potentiels clientes et clients qui pourraient acquiescer un contrat de la concurrence en pensant que les contrats des Rentes Genevoises sont moins performants au niveau de la durabilité alors que ce n'est pas le cas. Afin que l'information sur les produits ne soit pas comprise de manière erronée, les Rentes Genevoises ont développé une fiche explicative sur la gamme de produits à taux d'épargne variable. Par ailleurs, des tables rondes sont régulièrement organisées avec les courtiers pour identifier et répondre aux demandes spécifiques de clients et y répondre au mieux.

	Parties prenantes impactées	Description
	Toutes les parties prenantes	Cybersécurité et protection des données (employés et clients) La sécurité des données des clients ainsi que l'ensemble des contraintes réglementaires sont prises en compte (droit d'accès, cryptage, sauvegarde) et régulièrement vérifiées dans le cadre d'audits internes (société externe) et d'un système de contrôle interne. Un exercice sur la sécurité des données en conditions réelles est mené chaque année. Un rapport sur la conformité et la gestion des risques est publié chaque année à l'attention de la Commission d'audit et des risques (émanation du Conseil d'administration). Ces éléments sont repris également dans le rapport à l'Autorité de surveillance. Ce faisant, elles préviennent de manière proactive les risques de vol de données envers leurs clients. Les Rentes Genevoises signalent dans le Règlement du personnel qu'elles conservent des données comprenant des indications usuelles sur les employés, traitées avec confidentialité. Elles ne gardent aucune donnée sensible au sens de la LPD et les Talents ont le droit d'exiger des informations sur les données recueillies. Elles publient à l'attention des clients dans leur communication digitale et écrite ainsi que dans leurs contrats comment sont gérées les données des clients ou des utilisateurs de services. Elles sont par ailleurs soumises à la LIPAD. Ce faisant, elles contribuent à assurer la protection de l'identité et à promouvoir un usage responsable des technologies de l'information, renforçant la confiance et la stabilité dans la société.
	Toutes les parties prenantes ⁸	Cybersécurité et protection des données (employés et clients) Dans le cadre d'un vol de données des clients ou des employés, une diffusion de celles-ci dans un environnement non autorisé (darkweb, etc.) pourrait porter atteinte à la personnalité des personnes concernées (vol d'identité, etc.).
Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique  individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise		

⁸ Toutes les parties prenantes seraient impactées selon les données volées et l'usage qui en serait fait. L'ouverture de l'Etablissement vers le client implique une augmentation du risque, a fortiori dans un contexte de cybercriminalité en augmentation exponentielle. Celui-ci est contenu avec des outils de monitoring modernes et ciblés sur les menaces potentielles en s'appuyant sur une logique Security Operations Center. Les outils sont en place depuis plusieurs années et ont été renforcés en 2023 et en 2024 avec notamment une veille 24x7 des activités.

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Utilisation d'un outil de gestion de relation client (CRM) et intégration des retours de la clientèle de manière systématique	En cours	2024
Etude auprès de la clientèle et de non-clients (tous les 3 ans)	Prévue	2024
Etudes ponctuelles de satisfaction	Répétitif	
Etude approfondie de l'environnement et de la clientèle	Répétitif	
Evènements publics d'information et de sensibilisation à l'espace « Le Pilier »	Répétitif	
Activité de R&D pour répondre aux besoins de la clientèle	Répétitif	
Exercice en situation réelle de cyber-attaque	Réalisé	
Promotion de la nouvelle fiscalité de la rente viagère pour encourager les prospects à couvrir leur longévité	En cours	2024
Création et adaptation de produits pour répondre aux attentes d'une clientèle plus jeune	En cours	2025
Repositionnement de la marque afin de permettre une communication plus accessible à propos des engagements de l'Etablissement en matière de promotion de la prévoyance	Réalisé	

Analyse

Relations clientèle

La promotion d'une prévoyance sur le long terme passe par une gestion efficace des risques et le maintien d'un niveau élevé de satisfaction de la clientèle. Dans cette perspective, les Rentes Genevoises ont mis en place des processus pour analyser et identifier des améliorations à mettre en place lors des enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle. Les améliorations mineures font l'objet de mesures directes et celles plus longues sont intégrées dans la stratégie. De même, les attentes des prospects sont intégrées par les retours des conseillers.

Marketing des produits et services & communication et transparence

Outre la clientèle directe, l'efficacité des améliorations apportées est également évaluée grâce à des réunions hebdomadaires avec les conseillers ainsi que le responsable chargé des relations avec les courtiers, et avec ceux-ci directement lors de tables rondes. Ces événements permettent de juger de la pertinence des produits et services et d'adapter leur développement en conséquence.

Cybersécurité, accès aux rentes pour tous

Du point de vue de la gestion des risques, les Rentes Genevoises rencontrent régulièrement les acteurs d'expertise dans ce domaine, issus tant du domaine académique (spécialistes, universitaires) que pratique (régulateurs, avocats, consultants). Leurs opinions sont prises en compte au niveau opérationnel. Ces différents processus ont permis d'identifier des potentiels d'amélioration et de développer de nouveaux produits pour mieux répondre aux besoins des clientes et clients actuels et potentiels.

Stabilité et protection du capital des assurés & Politique de risques

Gestion du thème

Les Rentes Genevoises ont développé une gestion des risques performante. Celle-ci privilégie un travail préventif sur les principaux risques, qu'ils soient inhérents au métier ou externes à l'Etablissement. Le risque climatique est considéré comme un risque clé et en tant que tel, il est suivi au niveau du Conseil d'administration. La gestion du risque climatique est intégrée dans la stratégie financière des Rentes Genevoises et les détails de la mise en œuvre sont pris en charge au niveau de la Direction et des Comités opérationnels. Les risques liés au climat sont ajoutés à l'ordre du jour de la Commission de placement plusieurs fois par an.

Depuis plus de dix ans, des approches adaptées ont été mises en œuvre afin d'intégrer la gestion des risques dans tous les processus. L'Etablissement améliore ainsi son fonctionnement en permanence avec, pour résultat, la réduction – voire la suppression lorsque c'est possible – des risques ou de leurs conséquences. Le système de contrôle interne fait l'objet de missions de contrôle ciblées et pointues de la part de l'audit interne. Efficace et efficient, il permet de donner aux Membres du Conseil d'administration une image précise du niveau de maîtrise des risques dans l'Etablissement.

Objectifs généraux

- Anticiper et garantir une bonne compréhension des règles juridiques et de leur évolution
- En assurer le respect et améliorer la capacité de le démontrer
- Développer une culture de la conformité à tous les niveaux (Domaines et comités)

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Clientes et clients	Conformément à l'art. 3, al.2 de la LRC, le versement des rentes des Rentes Genevoises est garanti par l'Etat. Elles ont pour raison d'être juridique le fait « de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés ». Elles gèrent le capital de leurs clients et leur reversent un surplus conformément aux contrats. Ce faisant, elles participent à la fois à créer une plus-value financière mais aussi renforcent la stabilité économique sur le long terme.
	Conseil d'Etat ⁹	Si la garantie de l'Etat venait à être activée, les Rentes Genevoises devraient faire face à un risque d'image et de notoriété important.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique

 individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

⁹ Sur les plans stratégiques et opérationnels, toutes les mesures sont prises afin que la garantie de l'Etat (instaurée en 1930 et jamais activée) ne soit pas utilisée. La forme la plus probable d'activation de la garantie serait un prêt de l'Etat à rembourser. L'activation ne devrait donc pas avoir de conséquences financières (coûts) pour l'Etat.

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Cartographie juridique « intégrale »	En cours	2025
Automatisation des points de contrôles du Service de surveillance interne	En cours	2025
Suivi des litiges en direct	Réalisé	
Liste exhaustive et évolutive des exigences légales et réglementaires à suivre (en lien avec la cartographie)	En cours	2025
Revue approfondie de l'intégration des risques climatiques dans les procédures de gestion	En cours	2025

Analyse

Treize risques clés font l'objet d'un suivi direct et mensuel par le Conseil d'administration. De nombreuses évolutions ont été mises en œuvre, notamment dans le domaine de la sécurité, de la protection des données, de la digitalisation et des approches stratégiques. La haute adaptabilité des outils et des méthodes a permis une intégration des risques climatiques et ESG, tant au niveau opérationnel que stratégique. Concernant les risques climatiques

spécifiquement, les Rentes Genevoises ont identifié plusieurs risques susceptibles d'affecter leurs activités. La compréhension de ces risques doit être poursuivie afin de prendre en compte le risque climatique de manière précise et adaptée dans les processus de gestion.

Par ailleurs, un effort particulier a été porté sur l'adaptation des outils et procédures dans les différents domaines de veille en matière de conformité juridique. Ces éléments s'inspirent des meilleures pratiques ; ils sont adaptés à la réalité et à la culture des Rentes Genevoises. Ils contribuent à améliorer encore l'adéquation de la gestion des risques liés à la conduite des affaires, en particulier en ce qui concerne l'efficacité des processus opérationnels, la fiabilité des états financiers et le respect des normes juridiques et des procédures internes.

Performance économique et Politique des excédents

Gestion du thème

La croissance de l'Etablissement donne la possibilité d'offrir à un maximum de clientes et clients les prestations de prévoyance, conformément à la mission fixée dans la Loi concernant les Rentes Genevoises (LRG). Une telle croissance (production et nombre de contrats) est en effet garante de sa pérennité et permet de réaliser l'objectif légal de « promotion de la prévoyance ». Les Rentes Genevoises s'engagent en faveur de l'avenir de leurs assurées et assurés ainsi que de la communauté en offrant des produits qui intègrent des critères de durabilité, conformément au focus d'Assureur au service de la prévoyance. Elles offrent une expérience client unique en développant de nouveaux produits et de nouveaux services en faveur de la promotion de la prévoyance.

Objectifs généraux

Garantir des revenus futurs suffisants pour assurer le paiement des prestations. L'adéquation des tarifs d'assurance, la gestion à long terme des investissements et la conduite cadrée du risque financier permettent de maintenir un degré de couverture élevé et de garantir des rendements suffisants pour assurer le paiement des prestations et la sécurité des placements.

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Clientes et clients	Les Rentes Genevoises versent des rentes à plus de 20'000 assurées et assurés pour un total supérieur à 95 millions de francs. Ce faisant, elles accroissent les flux monétaires et accroissent la capacité économique de leur clientèle. En outre, une fois les rentes versées et les réserves et provisions constituées, les Rentes Genevoises distribuent les excédents aux assurées et assurés principalement sous trois formes : le bonus d'intérêts payé sur le capital durant la phase d'épargne, la revalorisation des rentes et le complément d'excédents.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique  individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Le fonds d'excédents permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est alimenté par utilisation du résultat. Le fonds d'excédents alimente ensuite la provision pour complément d'excédents, la provision pour bonus d'intérêts et la provision pour revalorisation des rentes. Le fonctionnement du fonds d'excédents est défini par un règlement ad hoc, validé par le Conseil d'administration, respectivement le Conseil d'Etat	Répétitif	
Pour répondre au besoin de rendement, l'allocation stratégique s'appuie sur des sources diversifiées et robustes de revenu. Elle maintient un profil de liquidité adapté. La gestion des investissements intègre les dimensions ESG. Elle répond aux ambitions énoncées dans le plan de transition climatique avec plusieurs mesures qui s'implémentent déjà sur 2023-2024	Répétitif	
Mettre en avant la nouvelle fiscalité (avantageuse) en Suisse de la rente viagère pour encourager les prospects à couvrir leur longévité, participant à la souscription de nouvelles primes et renforçant ainsi la performance économique	En cours	2024
Développer de nouvelles compétences pour répondre aux défis de la stratégie (digitalisation, nouvelles manières de promouvoir la prévoyance, évolution des produits)	Répétitif	

Analyse

L'établissement des comptes annuels et publics permet de mesurer la performance économique des Rentes Genevoises et de constater la redistribution effectuée via la politique des excédents. Du point de vue financier, les différents outils et indicateurs de gestion du risque financier ont permis de conduire la gestion des finances de manière adéquate dans un environnement qui a subi des chocs macroéconomiques et géopolitiques parfois radicaux. Leur analyse permet de conclure à une situation financière saine, à une bonne solvabilité et à une gestion des actifs sous contrôle. La Commission de placement, issue du Conseil d'administration, a mené une stratégie prudente, axée notamment sur la pérennité de l'Etablissement, qui a permis d'encaisser les chocs qu'ont subis les marchés financiers en 2022. Cette gestion financière prudente et responsable est axée sur le long terme et sur une performance maîtrisée. Cet accompagnement dans la durée nécessite la prise en compte adéquate des besoins des parties prenantes et des facteurs ESG. Cette organisation est renforcée par la surveillance prudentielle qu'exerce le Conseil d'Etat et qui comprend un ensemble de dispositifs en vue de maintenir la stabilité des Rentes Genevoises.

Concernant les comptes, en 2023 les Rentes Genevoises ont enregistré leur meilleur volume d'affaires historique avec plus de 20 000 assurés. Malgré des marchés financiers sous tension, la solvabilité est restée bonne et la situation financière saine au terme de l'exercice 2023, permettant une distribution d'excédents aux assurés et la reconstitution des réserves et provisions. Les nombreux échanges avec la clientèle, tant de façon directe qu'au moyen des enquêtes de satisfaction, ainsi que ceux avec les courtiers continueront d'enrichir le développement et l'amélioration des produits proposés par les Rentes Genevoises.

Conformité socio-économique

Gestion du thème

Le suivi des relations et des transactions est effectué conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBA). Des indicateurs permettant un suivi – en temps réel ou aussi souvent que nécessaire – de la pertinence des données à disposition pour les clients sur le plan de la LBA et pour les échanges (Loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale – LEAR – et l'accord Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA) sont en place depuis l'origine des réglementations, conformément à la LBA. Les Talents signent par ailleurs la charte de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) concernant l'éthique sur le plan financier.

Objectifs généraux

Développer une connaissance approfondie concernant la clientèle du point de vue de la conformité pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale.

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Conseil d'administration Conseil d'Etat Clientes et clients Auditeurs externes Associations professionnelles	Les Rentes Genevoises ont une connaissance précise des exigences légales auxquelles elles sont soumises grâce à une analyse de leur environnement et une veille législative. Elles définissent comme un axe stratégique le fait de développer les compétences des Talents dans ce domaine. Ce faisant, elles préservent l'intégrité et la sécurité des organismes (personnes, entreprises, écosystèmes) concernés par les lois appliquées et renforcent le respect des règles et des institutions.
	Conseil d'administration Conseil d'Etat Clientes et clients Auditeurs externes Associations professionnelles	Les Rentes Genevoises pourraient contribuer à alimenter une insécurité juridique en cas de non-conformité aux exigences réglementaires.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique
 individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Approche enterprise risk management (ERM)	Répétitif	
Comparaison journalière avec la base de données Dow Jones pour assurer la conformité LBA. Analyse au cas par cas et annonce au Bureau de la Confédération en cas de soupçon de non-conformité juridique	Répétitif	
Pour tout versement supérieur à 300'000 CHF, contrôle de provenance d'argent approfondi (documents de preuve) et passage en revue par le Service de surveillance interne (SSI)	Répétitif	
Adhésion en tant que membre à l'association « Organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances » (OAR-ASA) et suivi des lignes directrices données ainsi que soumission à sa surveillance	Réalisé	
Formation régulière des courtiers à qui les Rentes Genevoises délèguent la tâche de collection des données demandées par le LBA	Répétitif	
Création d'indicateurs automatisés permettant de faciliter le suivi des contrôles périodiques des relations et des transactions à risque	En cours	2024

Analyse

La gestion et le suivi des indices pour identifier les personnes et relations à risques effectuée par le Service de surveillance interne se montre efficace. Ses décisions sont par ailleurs remontées au Comité de direction, favorisant un partage de l'information et renforçant le contrôle. Les questions liées à la corruption sont traitées au niveau opérationnel dans le cadre, notamment, des discussions sur la fiscalité.

L'ensemble de ces mesures répond aux exigences légales et aux attentes en matière de bonnes pratiques. À ce titre, les Rentes Genevoises ont été classées par l'OAR-ASA dans la catégorie « faible » en matière de risques de blanchiment d'argent (le niveau le plus élevé possible). L'application de la LBA par les Rentes Genevoises est donc conforme aux bonnes pratiques et permet de limiter de manière efficace et optimale le risque de blanchiment d'argent.

Digitalisation et innovation

Gestion du thème

Basée sur des stratégies sur plusieurs années, la digitalisation des Rentes Genevoises est au cœur du développement de l'Etablissement. Si l'informatique ne donne pas un avantage stratégique dans le marché des assurances, une informatique déficiente est un réel handicap. Cela nécessite une veille technologique permanente, une mise à niveau de l'infrastructure régulière et la compréhension des enjeux liés aux nouvelles technologies comme le blockchain ou l'intelligence artificielle. Les Rentes Genevoises analysent les façons dont les nouvelles technologies peuvent faciliter le travail des Talents et améliorer l'expérience de leurs clients. Elles tiennent compte de ces éléments dans leur stratégie IT. Ces éléments font

l'objet d'une stratégie IT à trois ans, validée par le Conseil d'administration et construite à partir des besoins de l'Etablissement exprimés par les Domaines. Les Talents sont régulièrement formés sur les technologies, les outils IT et leur évolution.

Les principes directeurs réglant le développement de l'informatique des Rentes Genevoises, que ce soit en matière de standards, de technologie, de sécurité, de développement, de logiciel et de matériel, sont fixés dans un schéma directeur adapté au fil de l'eau. Celui-ci définit également les projets pilotes à mener, avec un protocole de sécurité très restrictif, notamment par rapport à la protection des données.

Objectifs généraux

Aligner les objectifs des technologies de l'information avec les objectifs globaux des Rentes Genevoises, entre autres : maximiser les avantages des technologies de l'information et minimiser les risques et les coûts associés, tout en assurant un support opérationnel d'excellence aux clients et aux autres Domaines.

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
  	Toutes les parties prenantes	Les Rentes Genevoises effectuent une veille des nouvelles technologies (blockchain, intelligence artificielle, etc.) et mettent en place des projets pilotes régulièrement, avec un protocole de sécurité très restrictif - notamment sur l'aspect de la protection des données. Ce faisant, elles utilisent le potentiel économique des technologies de l'information et le gain de productivité possible en tenant proactivement compte des risques économiques pour leurs clients.
  	Talents	La veille technologique effectuée par les Rentes Genevoises contribue à améliorer les conditions de travail des Talents en les déchargeant de certaines activités.
  	Apprentis, demandeurs d'emplois	Il pourrait exister à terme un potentiel de réduction de l'embauche, en raison de la prise en charge de certaines tâches par l'intelligence artificielle.
  	Clientes et clients	Les Rentes Genevoises ne précisent pas dans quelle mesure elles font appel à l'intelligence artificielle dans leurs activités ¹⁰ . Cela pourrait contribuer à alimenter une défiance vis-à-vis de certaines technologies par leur clientèle.
Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique  individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise		

¹⁰ En 2023, les Rentes Genevoises n'ont pas utilisé l'intelligence artificielle dans leurs activités métiers, leur processus ou procédures.

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Développer des produits adaptés pour la commercialisation en ligne	En cours	2024
Mise à disposition d'un extranet courtiers	Réalisé	
Mise en place d'un projet pilote d'évaluation de l'utilisation de l'IA dans les métiers de l'Etablissement	En cours	2024
Mise à disposition des clients de leurs données (portail)	Réalisé	
Mise en place de nouveaux produits d'assurance en ligne (nouvelles fonctionnalités et amélioration de la performance)	En cours	2025
Mise en place d'un nouvel outil de gestion de relation client (CRM)	En cours	2024
Poursuite de la mise en place d'un outil de suivi de satisfaction de la clientèle	En cours	2025

Employeur motivant

La culture d'entreprise au sein des Rentes Genevoises repose sur les quatre valeurs cardinales de l'Etablissement : la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité. Ces valeurs constituent le socle sur lequel se développent connaissances et compétences.

Le pilier « Employeur motivant » inclut tous les thèmes liés aux ressources humaines. Il a pour objectif de favoriser l'acquisition et le développement de connaissances des Talents, leur permettre un épanouissement personnel, un comportement conforme à l'éthique et une participation au développement de l'Etablissement tout en leur garantissant des conditions de travail attractives.

Par une appréhension plus juste du monde et de l'environnement, elles permettent de prendre les meilleures décisions et de garantir ainsi le bon fonctionnement au quotidien, mais aussi l'évolution et le développement de l'Etablissement pour les prochaines décennies. Une plateforme proposant des formations interactives a été mise en place pour l'ensemble des Talents depuis plusieurs années, dans le but de renforcer leurs compétences et leur maîtrise des outils et méthodes. Des formations se sont ainsi déroulées tout au long de l'année et se poursuivront à l'avenir. Il en va de même pour les formations liées à la certification Cicero dispensées aux Talents en charge de la clientèle, afin de garantir leurs compétences en matière de conseil et de prévoyance.

Environnement de travail

Gestion du thème

Ce thème regroupe les aspects de l'environnement de travail qui ne sont pas détaillés dans les thèmes ci-dessous, c'est-à-dire le recrutement et la satisfaction des Talents. Il est géré par la responsable Ressources Humaines des Rentes Genevoises et est explicité dans le règlement du personnel.

Tous les Talents des Rentes Genevoises sont basés à Genève et sont des employés permanents. Il n'y a pas d'employé temporaire ni à horaires non garantis. Les chiffres ci-dessus représentent le nombre de personnes et communiquent l'état au 31 décembre 2023.

Il n'y a pas de conventions collectives aux Rentes Genevoises. Le droit admet une représentation du personnel dans les entreprises d'au moins 50 travailleurs (art. 3 Loi sur la Participation) et l'Etablissement est en-dessous de ce seuil. L'Etablissement entretient cependant un dialogue permanent avec les Talents. Aux Rentes Genevoises, le Règlement du personnel fixe les conditions de travail. Tous les Talents sont engagés sous des contrats de droit privé.

Indicateur

Nombre de Talents, H (#)	27
Nombre de Talents, F (#)	13
Nombre de Talents à temps plein (#)	40
Nombre de Talents en EPT (#)	38.6
Turnover (#)	1 entrée, 3 sorties
Niveau de satisfaction générale (%)	88% Conforme ou supérieur aux attentes
Nombre de plaintes reçues (#)	0

Objectifs généraux

- Attirer, garder et inspirer les Talents qui font preuve de leadership, d'innovation et d'engagement en favorisant l'acquisition et le développement de connaissances, l'épanouissement personnel, un comportement conforme à l'éthique et la participation au développement de l'Etablissement
- Développer l'ergonomie à la place de travail et à l'extérieur et apporter de nouvelles technologies afin de renforcer la valeur ajoutée.

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents	Environnement de travail Les Rentes Genevoises assurent un environnement de travail sain et sécuritaire en favorisant l'ergonomie ainsi que le bien-être physique et mental des Talents. Elles encouragent l'équilibre vie professionnelle et vie privée en offrant des horaires flexibles, des options de télétravail et des congés généreux. Elles mènent régulièrement des enquêtes satisfaction auprès de leurs Talents, avec un niveau conforme ou supérieur aux attentes de près de 90%. Les résultats des enquêtes sont discutés avec les Talents lors des journées du personnel. Elles mettent en œuvre une politique salariale basée sur des grilles, respectant l'équité de traitement entre femmes et hommes et des outils incitatifs qui reconnaissent l'atteinte des résultats ou la performance, encourageant les Talents à évoluer. Les salaires font l'objet d'un benchmark tous les deux ans par une société indépendante. Ce faisant, les Rentes Genevoises contribuent au développement personnel des compétences, des relations sociales et au bien-être de leurs Talents. Elles financent les formations certifiantes de leurs Talents (CAS, DAS, MBA, etc.)

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique
 individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Flexibilité au travail (taux partiels, horaires libres)	Répétitif	
Plan de formation individuel	Répétitif	

Analyse

Le questionnaire du climat social permet au domaine des Ressources Humaines de prendre régulièrement le pouls de la satisfaction des Talents et de mettre en œuvre des changements si besoin. Cela est un des outils qui favorisent une communication ouverte aux Rentes Genevoises, qui promeuvent une culture « porte ouverte », afin que chacune et chacun se sente libre de venir se confier aux Ressources humaines ou à la personne de confiance en cas de besoin. En témoigne la longévité moyenne aux Rentes Genevoises, qui était de onze ans en 2023 avec des contrats de travail supérieurs à 25 ans.

Diversité, égalité des chances et lutte contre les discriminations

Gestion du thème

Ce thème détaille ce qui est mis en œuvre pour promouvoir la diversité et l'égalité des chances et lutter contre les discriminations au sein des Rentes Genevoises. Il est géré par la responsable Ressources Humaines des Rentes Genevoises et est représenté dans le règlement du comportement et la procédure de gestion des conflits.

Objectifs généraux

- Zéro cas de discrimination (zéro tolérance)
- Contrainte légale : parité dans toutes les institutions de droits publics pour le Conseil d'administration

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents	Diversité et égalité des chances & Lutte contre les discriminations Les Rentes Genevoises explicitent clairement dans leur règlement du personnel ne pas tolérer l'atteinte à l'intégrité personnelle, le harcèlement ou la discrimination et s'engagent à lutter contre les inégalités de traitement. Elles forment régulièrement des Talents sur ces thèmes et mettent en place des programmes spécifiques pour les cadres. Elles disposent d'une personne de confiance externe, conformément au cadre légal, et d'une politique de gestion des conflits. Elles s'assurent qu'il n'existe pas de disparités salariales ou liées à d'autres aspects. Ce faisant, elles participent à créer une société équitable et prenant en compte les besoins de chacune et chacun.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique
 individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Benchmark des salaires avec ceux de la branche, tous les deux ans par un organisme indépendant	Répétitif	
Politique salariale moderne et motivante, intégrant des notions essentielles comme l'équité de traitement entre femmes et hommes et des outils incitatifs qui reconnaissent l'atteinte des résultats ou la performance, ce qui encourage les Talents à évoluer, comme un système de part variable payé sur l'atteinte d'objectifs fixés en début d'année, des évolutions de fonction par l'acquisition de nouvelles compétences à travers des formations diplômantes dont le coût est pris en charge par les Rentes Genevoises. La rémunération du Conseil d'administration, inchangée depuis 2012, est fixée depuis 2018 par le Conseil d'Etat dans son Règlement sur l'organisation des institutions de droit public (A 2 24.01).	Réalisé	
Procédures de gestion des conflits internes, prévention au mobbing, harcèlement, <i>burn out</i> , à la discrimination (formation), campagnes de sensibilisation	Répétitif	
Personne de confiance vers qui se tourner en cas de problème, en alignement avec le cadre légal.	Réalisé	
Reporting annuel au Conseil d'administration sur la gestion des ressources humaine traitant, notamment de la diversité, etc.	Répétitif	

Analyse

Le canton de Genève encadre légalement les problématiques liées aux Ressources Humaines, que les Rentes Genevoises sont donc contraintes de suivre. Le processus de *continuous business improvement* des Rentes Genevoises permet aussi de s'assurer autant que possible de couvrir et d'éviter les discriminations et de promouvoir l'égalité des chances, étant donné les cas de discrimination ainsi que les possibilités d'amélioration doivent être signalés. Les cas de discrimination, s'il devait en advenir, seraient suivis au plus près suivant la procédure de gestion des conflits.

Le Directeur général reçoit un rapport du nombre d'appel reçu par la personne de confiance lors de l'année écoulée (à ce jour aucun cas signalé). La personne de confiance a également signé une convention quant à ses liens d'intérêts et au respect de la confidentialité.

Education et formation

Gestion du thème

Ce thème détaille ce qui est mis en œuvre pour promouvoir l'éducation et la formation des Talents des Rentes Genevoises. Il est géré par la responsable Ressources Humaines des Rentes Genevoises et est encadré dans le règlement encourageant à la formation.

Objectifs généraux

- Permettre à chaque Talent d'acquérir les connaissances et compétences lui permettant d'évoluer dans sa fonction tant sur le plan individuel que sur celui du travail en équipe en contribuant au succès de l'Etablissement
- Mettre en place les outils et formations qui permettent le développement de l'innovation et l'agilité
- Faire évoluer le concept de rémunération afin de développer et maintenir des outils propres à reconnaître le succès de chaque Talent en lui permettant de se réaliser sur le plan personnel

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents	Education et formation Les Rentes Genevoises promeuvent des formations de développement personnel, dans le but de renforcer leurs compétences. Ce faisant, elles renforcent le savoir dans l'ensemble de la société et favorisent l'épanouissement intellectuel de leurs Talents. Les évaluations annuelles sont l'occasion d'établir un plan de formation individuel adapté pour chaque Talent. Les Rentes Genevoises engagent soit un apprenti soit un bachelor en emploi et proposent des stages rémunérés durant l'année à des jeunes, permettant de contribuer à leur employabilité.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique  individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Modèle de rémunération reconnaissant l'effort selon l'atteinte d'objectifs fixés en début d'année	Réalisé	
Développement de nouvelles possibilités d'avancement et d'évolution de la fonction en acquérant de nouvelles compétences à travers des formations diplômantes ou certifiantes.	Réalisé	
Des entretiens de collaboration sont menés au moins une fois par année avec chaque membre du personnel dans le cadre de sa fonction	Réalisé	
Subvention pour formations professionnelles complémentaires	Réalisé	
Budget d'heures et en CHF pour heures de formation interne et externe	Réalisé	
Poursuite des formations selon les plans définis annuellement et renforcement de la formation à distance	Prévue	D'ici 2027

Analyse

Les Rentes Genevoises prennent en charge le coût des formations des Talents qui en font la demande ou qui sont nécessaires dans leur fonction. Pour les formations suivies en journée, les Talents sont rémunérés. Des formations spécifiques sur le thème de l'assurance sont suivies pour maintenir le label CICERO. Lors des journées du personnel (2 à 3 par année), le feedback des Talents est récolté, ce qui permet aux Rentes Genevoises de s'améliorer (*continuous business improvement*) et de dialoguer ouvertement avec les Talents

En 2023, parmi les 2'050 heures de formation des 40 Talents des Rentes Genevoises, 125 heures ont été consacrées à des webinaires sur différents thèmes RH et la protection des données, 150 à la lecture spécialisée, principalement axée sur les dernières nouveautés et l'intelligence artificielle, 50 à l'étranger sur les pratiques de la prospective stratégique et la participation au World Intelligent Insurance. Environ 900 heures ont été dédiées à des formations à l'extérieur, couvrant des sujets allant du management aux outils informatiques Office 365, jusqu'à des cours de préparation à la retraite. Les thèmes abordés facilitent l'employabilité future Talents, car ils développent et maintiennent à jour leurs connaissances et compétences.

Les Rentes Genevoises sont organisées en processus et procédures et non avec un cahier des charges défini pour un poste spécifique. Cela veut dire qu'une personne peut garder le même titre de poste tout en voyant une évolution de ses activités au fur et à mesure des années, ce qui permet de garder les Talents engagés dans leur poste et aux Rentes Genevoises de contribuer au modèle d'entreprise agile mis en place depuis plusieurs années.

Santé au travail

Gestion du thème

La santé au travail inclut tout ce qui dans l'environnement des Talents peut faciliter leur travail sur le plan physique, notamment des places de travail ergonomiques, des moyens informatiques performants, des espaces détente et sportif, des formations sur la santé et sécurité et un environnement sain (éclairage, air, bruit). La stratégie RH 2023-2025 élabore ce thème, qui est suivi par la responsable des Ressources humaines.

Objectifs généraux

Mettre en place des outils renforçant la sécurité et la santé au travail afin de permettre à chaque Talent de travailler dans un environnement serein et sûr.

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents	Santé au travail Les Rentes Genevoises ont défini dans leur stratégie des RH le fait de sensibiliser les Talents aux problèmes de santé au travail et déceler les cas de mobbing, harcèlement ou fatigue au travail (burnout). Elles organisent chaque année lors des journées du personnel des ateliers ou des présentations sur la santé au travail et des aide-mémoires sur ces thèmes. Des indicateurs sont suivis mensuellement par la Direction et un rapport annuel est présenté au Conseil d'administration. Une salle de sport est à disposition dans les locaux hors et durant les horaires de travail. Elles favorisent la conciliation vie professionnelle/vie privée en offrant des horaires flexibles, des possibilités de télétravailler et des congés généreux. Elles garantissent une haute prise en charge en matière de couverture en cas d'accident et de maladie en maintenant le salaire net à 100% dès le premier jour. Ce faisant, elles prennent en compte activement les besoins des Talents et contribuent à la prise en compte de ces problématiques de santé au travail dans la société.
	Talents	Santé au travail Les Rentes Genevoises, compte tenu de leur taille, n'ont pas de structure interne ou de médecin conseil (en dehors de la personne de confiance) qui pourrait être consulté directement par un Talent dans le cadre de fatigue au travail. Le manque de soutien médical interne pourrait contribuer à un taux d'absentéisme plus élevé. Le traitement tardif des problèmes de santé pourrait entraîner des coûts de soins de santé plus élevés pour l'Etablissement. Cela impacterait non seulement le bien-être des Talent, mais aussi la performance de l'Etablissement.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique  individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Maintenance et mise à jour des installations dans le respect des normes	Répétitif	
Ergonomie : mobilier flexible, outils de travail performants, formation sur l'ergonomie	Réalisé	
Formation aux gestes de premiers secours tous les deux ans	Répétitif	
Formations sur la santé au travail et sensibilisation aux risque d'épuisement	Répétitif	

Analyse

Afin d'impliquer les Talents, l'Etablissement effectue régulièrement en enquête de satisfaction présentée lors de la journée du personnel. Étant donné le *continuous business improvement*, les Talents sont encouragés à signaler tout potentiel d'amélioration.

Le système de gestion en santé et sécurité au travail des Rentes Genevoises a été mis en œuvre depuis plusieurs décennies et respecte les exigences légales (Loi sur le travail). Il va au-delà des requêtes afin de promouvoir la santé des Talents. La gestion des risques au

travail (sécurité physique et risques) est établie dans le règlement du personnel. Tout le personnel basé au bureau de Genève, est couvert par le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Afin de contribuer à l'identification et à l'élimination des dangers et à la réduction des risques, les Rentes Genevoises ont implémenté une formation obligatoire à l'ergonomie ainsi qu'un cours de premiers secours et promotion de la santé pour tout le monde.

Etablissement citoyen

Les Rentes Genevoises s'engagent au niveau local par le soutien à des actions et initiatives concrètes de la collectivité genevoise. Cet engagement se décline également sur le plan environnemental, sportif, culturel, économique et social dans le canton.

- Sur le plan environnemental, les Rentes Genevoises participent à la préservation de l'écosystème genevois et de sa biodiversité, par exemple par son partenariat avec Net'Léman, une vaste opération de nettoyage du lac
- Sur le plan sportif, elles soutiennent l'école de voile du Yacht Club de Genève, permettant à des centaines de jeunes d'accéder à des formations de qualité.
- Sur le plan culturel, elles s'engagent avec la Fondation Re-Borne qu'elles ont créée en vue de restaurer les bornes frontières du canton de Genève et d'autres cantons suisses. Elles soutiennent aussi l'Orchestre symphonique des Trois-Chêne, qui rassemble des dizaines de musiciens amateurs et bénévoles de la région
- Sur le plan économique, elles sont partenaires de Genilem, pour accompagner la création d'entreprises innovantes. Elles soutiennent également le DAS en Gestion des risques d'entreprise, une formation académique de la Haute école de gestion de Genève
- Sur le plan social, elles financent notamment « Evasion seniors » du Mouvement des aînés. Depuis 2012, elles versent une contribution aux Hôpitaux universitaires de Genève, au Centre de soins continus

de Collonge-Bellerive et à l'Atelier pour personnes handicapées, en fonction de la performance des placements. Cette action, pour le compte du fonds « Henaderen », se poursuivra au minimum jusqu'en 2032, selon les volontés de la donatrice. Elles apportent aussi leur soutien, depuis 2021, à l'Association AVVEC qui aide les victimes de violence dans les couples

- Sur le plan local et associatif, elles soutiennent par des dons ponctuels, des actions privilégiant l'intégration des personnes âgées, des événements populaires, etc.

Par leurs différents engagements, les Rentes Genevoises contribuent à faire vivre un esprit citoyen et participent à soutenir des initiatives au sein de leur communauté.

Objectifs généraux

- Contribuer à la mise en place (dans la mesure de ses moyens) d'une société durable avec un effort principal sur l'environnement
- Développer une approche de sensibilisation de la prévoyance auprès de toute la population avec un effort principal sur la jeunesse
- Soutenir des associations qui œuvrent au profit de la population, de la jeunesse et des seniors, essentiellement sur le plan local

Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Communauté locale	Les Rentes Genevoises soutiennent par des actions de sponsoring de nombreuses organisations genevoises. Ce faisant, elles participent au maintien ou à la revitalisation de l'écosystème social et environnemental local.

Impacts :  positif  négatif  court terme  long terme  réel  potentiel. Pour les impacts négatifs :  systémique
 individuel  à travers les activités de l'entreprise  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

Mesures

Mesure	Statut	Délai
	– Réalisé – Répétitif – En cours – Prévue	
Parrainage de Genilem, fondation qui participe au développement de jeunes entreprises	Répétitif	
Financement d'« Evasion seniors » du Mouvement des aînés	Répétitif	
Depuis 2012, versement d'une contribution aux Hôpitaux universitaires de Genève, au Centre de soins continus de Collonge-Bellerive et à l'Atelier pour personnes handicapées, en fonction de la performance des placements (pour le compte du fonds « Henaderen »)	En cours	2032
Soutien à l'Association AVVEC qui aide les victimes de violence dans les couples	Réalisé	
Partenariat avec Net'Léman, une vaste opération de nettoyage du lac	Répétitif	
Soutien à l'école de voile du Yacht Club de Genève, permettant à des centaines de jeunes d'accéder à des formations de qualité	Répétitif	
Engagement avec la Fondation ReBorne qu'elles ont créée en vue de restaurer les bornes frontières du canton de Genève et d'autres cantons suisses	Répétitif	
Soutien à l'Orchestre symphonique des Trois-Chêne, qui rassemble des dizaines de musiciens amateurs et bénévoles de la région	Répétitif	
Promotion de la formation en Gestion des risques en soutenant le DAS en la matière de la HEG Genève	Répétitif	

Mesure

Statut

Délai

- Réalisé
- Répétitif
- En cours
- Prévue

Ouverture du Pilier : espace de rencontre, où des conférences gratuites sur la prévoyance sont régulièrement organisées. Une documentation, sous la forme de livres et revues, est également mise à disposition des visiteuses et visiteurs, gratuitement, dans ce lieu ouvert à toutes et à tous.

Réalisé

Ouverture de l'Annexe, espace dédié à la promotion de la prévoyance auprès des jeunes

En cours

2024

Analyse

Les engagements envers la collectivité font l'objet d'une appréciation sur les attentes dans le cadre de l'approche budgétaire. Celles-ci sont ensuite évaluées au cours du temps avec les différentes parties prenantes sur la base d'un entretien annuel. Les remarques sont discutées et, le cas échéant, prises en considération dans la poursuite du soutien.

L'exemple le plus récent est la mise en place d'une structure pour la promotion de la prévoyance auprès des jeunes (l'Annexe) avec l'appui de PULSE, structure qui appuie les startups à Genève et participe à encourager l'innovation dans le Canton.

Processus de remédiation des impacts négatifs

Les Rentes Genevoises veillent à renforcer leurs impacts positifs et visent à anticiper, le cas échéant, remédier à ceux négatifs autant que possible.

- Certains sont difficilement complètement évitables, mais les Rentes Genevoises s'engagent à mettre en œuvre des mesures pour réduire leur impact. Concernant les émissions carbone, dès 2026, les Rentes Genevoises vont soutenir des projets de protection du climat pour les émissions opérationnelles résiduelles
- Concernant les impacts négatifs potentiels, au niveau des réclamations, la Loi prévoit un mécanisme qui permet à chaque client ou toute partie concernée de déposer une réclamation contre une décision de l'Etablissement. Celle-ci est traitée par le Conseil d'administration avec comme voie de recours la Chambre des affaires sociales
- Enfin du point de vue de la gestion des risques, dans son organisation, l'Etablissement applique la logique du *continuous business improvement* qui a pour objectif d'améliorer en continu l'organisation dans une logique industrielle et de gestion de la qualité (modèle EFQM)

CONCLUSION

Se tourner vers l'avenir

Le sens d'une Responsabilité sociétale à l'origine de la création de l'Etablissement continue d'être vécu au quotidien et se manifeste par sa gouvernance et dans les prestations offertes aux assurées et assurés. Souvent engagées sur plusieurs décennies vis-à-vis de ces derniers, les Rentes Genevoises conduisent leurs investissements sur le long terme en intégrant les dimensions ESG dans les processus d'analyse et de décision. Elles s'engagent en parallèle au sein de leur communauté dans des actions locales concrètes et de proximité, au profit des Genevoises et des Genevois.

Le repositionnement de la marque en 2022 « *Protéger demain* » est le fil conducteur de toutes les actions de l'Etablissement. Pour nous, Rentes Genevoises, « *Protéger demain passe par des actions et des engagements concrets. C'est agir de façon responsable, dans l'intérêt de nos clients mais aussi dans l'intérêt de tous. Cette volonté est au cœur de notre activité.* »

A propos de ce rapport

Ce rapport concerne uniquement les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse.

Ce rapport, publié en juin 2024 en français et en anglais, concerne l'année civile 2023. Il est publié chaque année. La période de reporting financier correspond également à l'année civile.

Pour toute question, vous adresser à

Pierre Zumwald
Directeur général
pierre.zumwald@rentesgenevoises.ch

Les Rentes Genevoises mettent tout en œuvre afin de garantir un rapport de durabilité conforme à la réalité et aux meilleures pratiques. Afin de garantir ce résultat, elles inscrivent leur démarche dans des programmes exigeants et reconnus comme UN-PRI ou UN-PRI et travaillent avec des experts reconnus, actifs dans le domaine des assurances et ayant déjà contribué à la rédaction de tels documents.

Ce rapport n'a pas été soumis à un audit externe.

PRINCIPES UN-PSI

Les principes UN-PSI sont déclinés principalement aux pages suivantes :

Principe	Pages
Les Rentes Genevoises intègrent dans leurs prises de décision les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont pertinents pour les métiers de l'Assurance	5 – 10
Les Rentes Genevoises collaborent avec leurs clients et leurs partenaires, pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.	12 – 40
Les Rentes Genevoises coopèrent avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes, pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance	12 – 14 ; 56 – 59
Les Rentes Genevoises rendent compte de l'application des Principes et font preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre	6 – 9 ; 15 – 17 ; 19 – 24 ; 60